



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE DES BOUVELEURS 45 6001 CHARLEROI Belgique

📄 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

📅 Date du contrôle:
02/09/2025

📅 Prochaine visite avant le:
02/09/2026

👤 Agent-visiteur:
David Kabayiza

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	KIMMO.IMMO SRL
Adresse	Route de Philippeville 167, 6010 Couillet, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	RUE DES BOUVELEURS 45
Adresse	
Installateur	
Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE DES BOUVELEURS 45 6001 CHARLEROI Belgique
Code EAN	
Numéro de compteur	1SAG1200343067
GRD	Ores
Type de locaux	Maison

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



Base(s) Règlementaires



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	1SAG1200343067
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	VFVB 4X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	40 2P
Protection maximale admissible	40 2P
Nombre de tableaux	3
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	12
Description de l'installation	2 FUS AUTO 20A TD1 1 DISJONCTEUR 15A 2P TD2 2 DISJONCTEURS 16A 2P 6 FUS AUTO 20A TD3 2 DISJONCTEURS 16A 2P 4 DISJONCTEUR 20A 2P

Tableau(x) électrique(s)



Contrôles et essai

Testeur d'installation: FLK-TI-024/5605012

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielles	NOK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	NOK
Résistance de terre (Ω)	12
Isolement ($M\Omega$)	0,2
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	NOK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----



Infractions

Catégorie	Libellé	Paragraphe
A. Isolement		
	La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms. King annexe	L1: 6. 4. 5. 1.
B. Prise de terre		
	Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
	Le dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être placé dans un endroit aisément accessible.	L1: 5.1.5.; 4.2.3.3.; 5.4.2.1.
C. Liaisons équipotentielle		
	Assurer la continuité de la liaison équipotentielle.	L1: 5.4.4.
D. Différentiel		
	Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
	Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
E. Schémas		
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
F. Tableau électrique		
	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
G. Conducteur de protection		
	Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.	L1: 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.5.

FIXATION TABLEAU A REVOIR ENTRÉE DE LA CAVE

Remarques

Libellé	Référence
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Tous les appareils de classe 1 doivent obligatoirement être alimentés par une prise avec terre reliée au système de mise à la terre.	RDE34



Libellé	Référence
(Installations < 01/10/1981) Lorsque le circuit de la salle de bain n'est pas protégé par un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel à haute (30mA) ou très haute (10mA) sensibilité, secondaire à celui installé en début d'installation, le volume 2 de la salle de bain est augmenté par rapport au bord de la baignoire et/ou de la douche (1m au lieu de 0,6m).	RDE35



Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 02/09/2026. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur


Atlas Contrôle
077 24 24 24
office@atlascontrôle.be
www.atlascontrôle.be

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Annexes

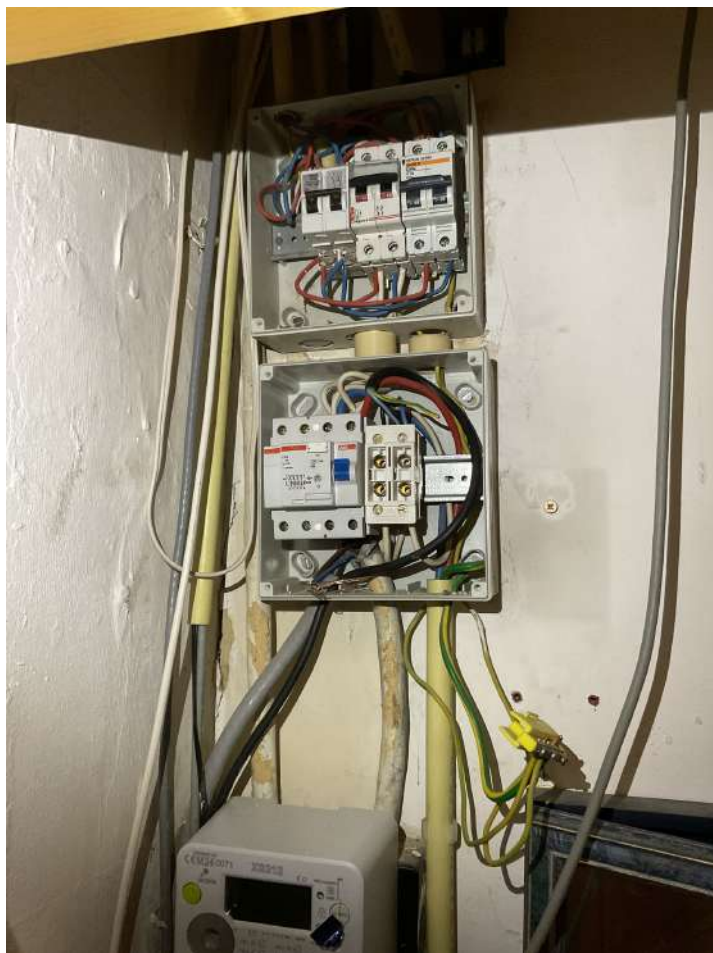


Tableau 1

Tableau 2

Libellé	Photo
---------	-------



Libellé	Photo
Photo fixation prise	



Libellé	Photo
Photo(brochet en bois)	
Photo(terre)	